

Groupe de réflexion 1

Fusarioses dans le blé : des solutions possibles ?

Modération : Stéphane Scheuner

Stéphane Scheuner ouvre la séance en posant la question : qui connaît le concept de swiss granum pour limiter le risque d'apparition de fusarioses et de mycotoxines ? Peu de participants peuvent répondre par l'affirmative. Swiss granum au moyen des listes variétales donne des informations sur la sensibilité des variétés aux fusarioses.

En 2012, à la faveur des conditions météorologiques, des attaques de fusarioses de l'épi avec à la clef une présence de mycotoxines ont été constatées en Suisse. Les analyses révèlent des différences entre les régions. Il y a des différences variétales et Arina est relativement tolérante. Mais, cette variété peut aussi être contaminée quand les conditions sont mauvaises.

Une communication aux agriculteurs est faite régulièrement par différents documents dont des fiches techniques comme celles d'Agriidea. La FSPC a de son côté créé un flyer d'informations pour sensibiliser les producteurs :

http://www.fspc.ch/fspc/spaw2/uploads/documents/120925_FSPC_mise%20en%20garde_producteurs_f.pdf

Swiss granum a également édicté des recommandations pour prévenir les risques de mycotoxines : http://swissgranum.ch/pdf/3df3_F_vorbeugung_mycotoxine2011.pdf

Les responsables de la protection du sol de certains cantons pensent que la sécurité alimentaire est importante mais que la protection du sol l'est également. Il est mis en évidence le fait que les fusarioses sont également présentes sur d'autres graminées comme le gazon. Les facteurs de risque sont connus et vulgarisés. Il ne faut néanmoins pas approcher la thématique en disant que tel itinéraire cultural est complètement faux ou juste, puisque les choses sont complexes et l'apparition de la maladie multifactorielle.

La FSPC constate qu'ils n'ont pas de contact direct avec les praticiens. La sensibilisation des producteurs doit donc avoir lieu via les médias. Cet organisme est également d'avis que la problématique est complexe, que les mesures de lutte ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre ; on voit donc se dessiner un conflit d'intérêt entre les mesures pour la protection du sol et celles réduisant les risques de mycotoxines. Il est donc souhaité plus de souplesse dans l'application des mesures « protection du sol » sans perte de contribution pour le praticien : en effet, le programme du canton de Berne ne permet pas de labourer, alors que celui du canton de Fribourg l'y autorise.

En outre, il est à noter que les centres collecteurs font un excellent travail. En effet même en cas de retriage de certains lots, aucun coût supplémentaire n'est à la charge du producteur. Une appréciation visuelle de la contamination n'est pas évidente pour un centre collecteur. Tester la contamination de tous les lots réceptionnés n'est pas possible, car un test dure 20 minutes... On peut donc imaginer stocker séparément des lots contaminés, mais tous les centres collecteurs n'ont pas forcément la capacité de stockage suffisante pour le faire.

Finalement S. Scheuner conclut en disant que chacun doit contribuer à améliorer la situation en communiquant sagement. Des discussions auront lieu à swiss granum dès le printemps 2013.